



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CABINET DU PREFET Service des Décorations

PREF66/CAB/MED/
affaire suivie par :
Jean-Louis ALLARD
Tél. : 04.68.51.65.27
Fax. : 04.68.34.68.51
jean-louis.allard@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

ARRETE N° 2395 / 2008 Conférant l'honorariat à M. René FIGA, ancien Maire de CODALET

LE PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES Chevalier de la Légion d'Honneur

VU l'article 2122-35 du code général des Collectivités Territoriales relatif à l'honorariat aux anciens maires et adjoints ;

VU la lettre en date du 5 juin 2008 par laquelle Mme Marie-Edith PERAL, Maire de Codalet, sollicite l'honorariat de M. René FIGA, ancien Maire de la commune de CODALET ;

CONSIDERANT que M. René FIGA remplit les conditions requises ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur René FIGA, ancien Maire de la commune de CODALET, est nommé Maire honoraire.

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera notifiée à l'intéressé et dont mention sera insérée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Perpignan, le 13 juin 2008

POUR AMPLIATION,
L'Attachée, Chef de Bureau du Cabinet,

Jocelyne VAN ELVERDINGHE

LE PREFET,

Original signé

Hugues BOUSIGES

Adresse Postale : 24 quai Stadi Casimir 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66

Renseignements :

☎ Internet : www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
☎ contact@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

0001